

Watch This!

La Voix des ONG sur le financement climatique et les marchés carbone



Editorial

Chers membres du réseau, chers lecteurs, chers amis,

Bienvenue dans cette édition spéciale COP21 de notre newsletter « Watch this ! » sur les marchés du carbone et le financement de la lutte contre les changements climatiques !

L'Accord de Paris doit être un accord ambitieux unifié et la société civile est là pour s'en assurer.

Dans cette édition, vous trouverez les principales recommandations de Carbon Market Watch ainsi que nos priorités absolues pour la COP21, celles-ci allant de comment éviter le Hot Air - « air chaud » à comment s'assurer que les Droits de l'Homme soient bien pris en compte. Cette édition comprend également un calendrier de tous les événements organisés par notre association pendant la COP.

Nous discutons aussi des derniers développements du Mécanisme de Développement Propre, du Fonds vert pour le Climat ou encore des Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA). Enfin, nous sommes heureux de vous présenter Paryavaran Mitra, une organisation locale indienne, membre de notre réseau.

Excellente lecture !

Pierre-Jean Brasier, coordinateur du réseau

Watch This! les voix des ONG sur le financement de la lutte contre les changements climatiques et les marchés du carbone, paraît trimestriellement en anglais, français et espagnol avec des mises à jour concernant les campagnes et des textes d'opinion de tous les coins du monde. Des commentaires ou idées d'articles ? Prenez contact avec pj.brasier@carbonmarketwatch.org

In this issue



Un aperçu du futur des marchés du carbone

page. 2



Tout le carbone créé est-il comparable ?

page. 3



Attention: air chaud (« hot air »)!

page. 4



Pourquoi une position ferme sur les droits de l'homme doit être adoptée à Paris.

page. 5



L'accord de Paris se construira-t-il sur la dynamique des ODD?

page. 6



Le secrétariat de la CCNUCC exhorte le Comité exécutif du MDP de répondre aux impacts des projets MDP sur les droits de l'homme

page. 7



Membre sous les projecteurs: Paryavaran Mitra: Amis de l'Environnement

page. 8



Fonds vert pour le climat en Zambie - principaux résultats

page. 10



Plateforme NAMA

page. 12



Rejoignez le réseau!

page. 14

Un aperçu du futur des marchés du carbone



Par Eva Filzmoser,
Directrice de
Carbon Market
Watch



Alors que nous nous approchons des négociations de Paris sur le climat, plusieurs éléments majeurs restent au centre de la discussion, tel que comment concevoir un mécanisme ambitieux, comment accélérer le financement, et quel rôle joueront les pertes et préjudices. Toutefois, depuis les dernières négociations à Bonn, plusieurs propositions concernant l'utilisation des marchés du carbone ont été introduites dans le texte à négocier qui, s'il n'est pas élaboré consciencieusement, pourrait affaiblir significativement l'accord de Paris.

Seuls très peu de pays ont souligné dans leurs Contributions Prévues Déterminées au niveau National (INDC en anglais) qu'ils recourraient aux échanges internationaux pour atteindre leurs objectifs en termes de climat. Dans les pays industrialisés, seuls la Suisse, la Nouvelle-Zélande et dans une certaine mesure la Norvège, ont indiqué l'utilisation des marchés dans le cadre du traité sur le climat de Paris. D'autres, comme les Etats-Unis et l'Union européenne, ont soumis des plans de lutte contre les changements climatiques qui étaient purement nationaux. En revanche, de nombreux pays en développement ont fait part de leur intérêt pour un rôle croissant d'un marché international du carbone dans le futur. Plusieurs pays, comme l'Albanie, la Barbade et le Togo suggèrent de continuer à générer des crédits compensatoires et d'autres, comme le Cap Vert, le Ghana, le Mexique et l'Ouganda prévoient d'atteindre leurs engagements conditionnels avec l'aide des marchés.

Malgré le rôle limité des marchés exprimé par les pays industrialisés dans leurs INDC, la réalité politique des programmes nationaux de tarification du carbone est différente : les instances gouvernementales responsables de 40% de l'économie globale ont déjà mis en place des mécanismes de tarification du carbone. Malgré ses engagements de réduction des émissions déterminés par les pays, l'UE négocie actuellement la création d'un lien entre son système de commerce des émissions et celui de la Suisse, dans la perspective d'un marché du carbone mondial, à un stade ultérieur. La Chine peaufine aussi les règles pour la mise en place d'un marché national du carbone à partir de 2017 ; en Amérique, les marchés du carbone se sont développés en Californie et au Québec et pourraient s'étendre via un lien à d'autres mécanismes de commerce des émissions, en fonction du résultat des élections présidentielles américaines de l'année prochaine.

Les dernières négociations à Bonn ont changé significativement la façon dont les marchés du carbone sont discutés. A l'origine, il n'y avait aucune mention de ces derniers dans l'ébauche du texte du traité ; néanmoins quelques pages de propositions sans équivoque sur le marché du carbone ont été ajoutées. L'article 3 (atténuation) comprend les principes essentiels, comme le fait d'éviter un double comptage, garantissant que les « résultats de l'atténuation » sont « concrets, permanents, additionnels et vérifiés » et garantissant que les marchés du carbone sont « complémentaires à l'action nationale ». Un paragraphe sur les « approches coopératives » est attendu afin de permettre aux pays d'atteindre leurs engagements conjointement en liant leurs systèmes de commerce d'émissions. Des paragraphes ont été ajoutés pour un « mécanisme de soutien au développement durable » (Article 3ter) ouvrant la voie à la poursuite d'une vision revue du Mécanisme de Développement Propre ou à un Nouveau Mécanisme de Marché. La création d'un nouveau mécanisme « REDD-plus » (Article 3bis) est proposée séparément. Le texte qui accompagne ce projet de décision comprend plusieurs paragraphes (30 et 34) sur des éléments techniques pour la mise en œuvre de principes du traité.



Lisez nos recommandations
détaillées sur la COP 21 en suivant
ce lien :
[http://carbonmarketwatch.org/
recommendations-for-cop-21/](http://carbonmarketwatch.org/recommendations-for-cop-21/)

Tandis qu'il y a des inquiétudes bien connues quant à l'efficacité des marchés du carbone, il y a aussi un risque que l'absence de règles claires permette aux pays de mettre en œuvre des marchés du carbone sans normes harmonisées, garanties nécessaires et supervision internationale.

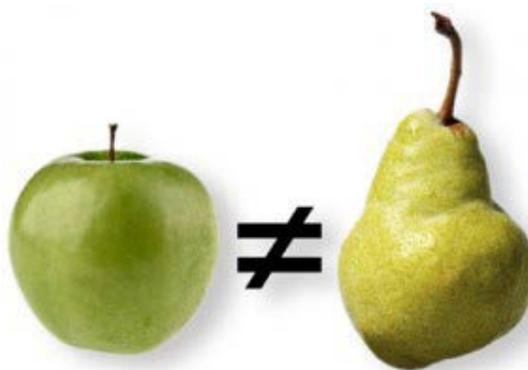
Tandis qu'il y a des inquiétudes bien connues quant à l'efficacité des marchés du carbone, il y a aussi un risque que l'absence de règles claires permette aux pays de mettre en œuvre des marchés du carbone sans normes harmonisées, garanties nécessaires et supervision internationale.

Pour éviter que l'utilisation des marchés du carbone ne mette en danger l'accord de Paris, le traité sur le climat de Paris doit reprendre les principes essentiels suivants pour l'utilisation des marchés :

- Garantir la complémentarité (« supplementarity ») de l'utilisation des marchés du carbone en sus des engagements d'atténuation déterminés par les pays ;
- Garantir que les diminutions d'émissions sont concrètes, permanentes, additionnelles et vérifiées ;
- Éviter le commerce d' « air chaud » ;
- Éviter le double comptage des efforts ;
- Éviter le double comptage des flux financiers et des engagements d'atténuation
- Contribuer au développement durable

Tout le carbone créé est-il comparable ?

Par Kat Watts,
Conseillère sur la
politique climatique
internationale à Carbon
Market Watch



Une des raisons pour lesquelles il est si difficile de s'attaquer aux changements climatiques est qu'une vaste palette de sources et de secteurs contribuent au problème. Certaines politiques et mesures s'adressent particulièrement à certaines sources, mais les marchés du carbone offrent l'avantage de pouvoir regrouper un certain nombre de sources sous une seule politique et donc de permettre au marché d'identifier la solution la moins coûteuse pour réduire les émissions.

Bien que cela puisse être une façon appropriée de traiter avec certains secteurs industriels, les décideurs amènent souvent les émissions biologiques (émissions émanant des animaux et des plantes) dans le même marché, les traitant de la même façon que les émissions fossiles (créées par l'homme via la combustion de carburants fossiles), sous prétexte qu' « une tonne est une tonne » et que « c'est ce que l'atmosphère voit ». Cette façon de faire se retrouve souvent sur des terres d' « opportunisme politique » pour surmonter l'opposition de l'industrie des combustibles fossiles à la « décarbonisation ». Toutefois, les deux sources de carbone - fossile et biologique - ne sont pas scientifiquement interchangeables ni « fongibles ».

Et cela parce que l'image instantanée des flux du carbone - si l'on regarde uniquement ce que l'atmosphère voit - ignore les différentes dynamiques dans les cycles du carbone fossile et du carbone biologique.

Le carbone fossile trouvé dans les combustibles fossiles s'est majoritairement fixé durant la période carbonifère il y a 359,2 à 299 millions d'années et est seulement relâché aujourd'hui à travers l'action humaine - à savoir la combustion de carburants fossiles. Le processus de stockage géologique du carbone s'étend sur des échelles de temps géologiques. En d'autres mots, cela prend des milliers, voire des millions d'années !

En revanche, les changements de quantités de carbone dans la biosphère (la surface et l'atmosphère de la terre) ont lieu sur des périodes beaucoup plus courtes que les périodes géologiques, des émissions rapides se libèrent alors, à travers l'utilisation des terres, les feux, les attaques parasitaires et les réactions à la hausse des températures.

En plus des différences basiques dans les échelles de temps des deux types de carbone, il y a des limites spatiales quant à la surface de terre nécessaire pour absorber le carbone fossile. Par ailleurs, les hausses de carbone dans la biosphère nuisent à la circulation des nutriments nécessaires à la vie végétale, particulièrement l'azote. Il est possible que cela endommage la vie végétale en général et au final accentue les changements climatiques.

En outre, c'est également une mauvaise idée de compter sur les puits biologiques (la conservation et la plantation de forêts pour stocker le carbone) pour compenser le carbone fossile à cause du problème de la « permanence » : le GIEC note que « le carbone stocké dans les écosystèmes terrestres risque de s'échapper dans l'atmosphère sous l'effet des feux plus fréquents dus aux changements climatiques et de l'augmentation de l'intensité respiratoire de l'écosystème sous l'effet de la hausse des températures ». En d'autres termes, les forêts ne sont pas seulement des puits de carbone mais peuvent aussi le relâcher dans l'atmosphère et le processus s'accompagne d'émissions de gaz à effet de serre. Ne pas brûler de combustibles fossiles est le seul moyen permanent de ne pas augmenter la quantité de CO₂ dans l'atmosphère.

En réalité, des actions pour réduire les émissions des sources à la fois fossiles et biologiques sont nécessaires. L'humanité a besoin d'abandonner les combustibles fossiles le plus vite possible, et certainement avant 2050. Mais il y a aussi une crise de la biodiversité dans laquelle la perte des forêts et des autres écosystèmes ne contribue pas seulement à la crise climatique mais aussi à l'appauvrissement de la vie sur terre.

Attention: air chaud (« hot air »)!



Par Kelsey Perlman,
Assistante aux
politiques à Carbon
Market Watch

#BEWARE HOTAIR

Une question essentielle qui devra être réglée pour s'assurer de l'ambition de l'accord de Paris en décembre est le devenir de 11 milliards de crédits d' « air chaud » créés par les pays présentant des engagements climatiques minimaux et par le manque de standards environnementaux dans les mécanismes de marché issus du Protocole de Kyoto (PK). Si toutefois la solution est simple, convaincre certaines Parties de sa nécessité sera politiquement aussi difficile que de décrocher la lune.

Parfois, dans l'alignement sans fin des négociations pour un accord sur le climat, nous nous perdons dans les détails de la mise en place du système nécessaire pour atteindre notre objectif et oublions l'objectif lui-même : réduire les impacts climatiques issus des activités humaines sur notre terre. Sous le Protocole de Kyoto, les cibles de réduction des émissions ont été conçues pour les pays industrialisés. Pour la première période d'engagement (2008-2012), des permis de polluer ont été attribués à chaque pays et, si ces permis n'étaient pas utilisés, ils pouvaient être vendus à d'autres pays ou reportés à la période d'engagement suivante (2013-2020).

Les pays qui ont surestimé leurs émissions pour la première période d'engagement ont hérité d'un grand excédent de permis qui pouvait être vendu à d'autres pays pour leurs besoins de polluer. Par ailleurs, il a été prouvé que les projets climatiques de pauvre qualité qui génèrent des crédits (une tonne de réduction d'émissions égale un crédit) réduisent moins la pollution que le nombre de crédits qui leur a été attribué. Pour faire simple, les erreurs du passé se sont accumulées en une pile de laissez-passer pour polluer qui équivaut à 11 gigatonnes de pollution. Dire que cela représente une réelle action pour le climat, c'est du vent (et donc « d' « air chaud ») !

Pas de report: éviter les problèmes de demain

Nous approchons de la ligne d'arrivée pour un nouvel accord international sur le climat à Paris en décembre, mais le poids de l'excès des crédits d'émissions met en danger le potentiel de l'accord d'aboutir à de réelles réductions d'émissions. Heureusement, il y a une solution simple. Ces crédits ne devraient pas être reportés au-delà de la période d'engagement établie par l'accord de Paris, qui commence en 2020. Pour beaucoup de Parties, cela reviendrait à éloigner un jouet dangereux d'un tout-petit; c'est bon pour lui mais il va quand-même piquer une crise.

Des règles strictes d'éligibilité pour utiliser les mécanismes de marché

Des règles strictes d'éligibilité devraient être mises en place afin que seules les Parties avec des objectifs de réduction ambitieux soient autorisées à utiliser les mécanismes de marché. De cette façon, le nouvel accord éviterait certainement les précédentes erreurs qui ont mené à la constitution des crédits d'émissions avec lesquels nous avons tant de difficultés aujourd'hui. Pour les Parties, comme pour les enfants, il est parfois difficile d'expliquer les bénéfices qui peuvent être engendrés en décidant de prendre ses responsabilités. Pour cette raison, il est évident que des exigences claires de participation doivent être établies afin d'atteindre nos objectifs climatiques. Les Parties comprendront quand elles seront grandes.



Le poids de l'excès des crédits d'émissions met en danger le potentiel de l'accord d'aboutir à de réelles réductions d'émissions.

Des règles strictes d'éligibilité devraient être mises en place afin que seules les Parties avec des objectifs de réduction ambitieux soient autorisées à utiliser les mécanismes de marché.

Pourquoi une position ferme sur les droits de l'homme doit être adoptée à Paris.



Par Juliane Voigt,
chercheuse à Carbon
Market Watch



Les changements climatiques accentuent les injustices mondiales pour les générations actuelles et futures et posent un des plus grands défis humains de notre temps. Afin de tenir compte des personnes les plus faibles et exclues du monde, l'Accord de Paris doit inclure une large reconnaissance des droits de l'homme dans la partie contraignante du dispositif.

Les changements climatiques sont sans aucun doute la plus grande menace aux droits de l'homme de notre temps ! D'une part, les changements climatiques affectent significativement plusieurs droits de l'homme, comme le droit d'accès sécurisé à l'eau et à de la nourriture adéquate, le droit à la santé et à un logement décent, et le droit de vivre. D'autre part, certaines actions qui luttent contre les changements climatiques peuvent entraîner des incidences négatives sur les droits de l'homme. L'expérience, particulièrement avec le Mécanisme de Développement Propre (MDP), a montré que, tandis que des actions d'atténuation pouvaient être bien intentionnées, dans certains cas, elles causaient des dommages à l'environnement et la population.

Les lois internationales imposent le respect des droits de l'homme dans la lutte contre les changements climatiques

Pour relever ce défi, les Parties de la CCNUCC ont insisté, et cela figure dans l'accord de Cancun de 2010, sur l'importance du respect des droits de l'homme dans toutes les actions liées au climat, en soulignant que « les Parties devraient pleinement respecter les droits de l'homme dans toutes les mesures ayant trait aux changements climatiques. » Par ailleurs, les Parties de la CCNUCC sont déjà dans l'obligation de respecter, protéger et remplir les obligations en matière de droits de l'homme puisqu'elles ont ratifié les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Par conséquent, la référence aux droits de l'homme dans la partie contraignante du dispositif n'impose aucune nouvelle obligation aux Parties. Malheureusement, en regardant de plus près les instruments créés par la CCNUCC pour lutter contre les changements climatiques, on découvre que, jusqu'à présent, le mandat de Cancun a été piètrement mis en place et appliqué.

Une approche fondée sur les droits de l'homme pour produire des effets réels

Intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les politiques concernant le climat est crucial pour que les activités et projets mis en place pour lutter contre les changements climatiques garantissent de réels effets positifs sur le développement et n'affectent pas négativement les droits de l'homme, en particulier ceux des populations les plus faibles.

Dans ce contexte, une formulation rigoureuse de l'obligation de respect des droits de l'homme est nécessaire dans le traité de Paris, formulation qui garantirait l'intégration efficace des droits de l'homme dans toutes les actions ayant trait au climat. Cela est essentiel puisque l'accord de Paris va poser le cadre pour une série d'activités sur l'adaptation aux changements climatiques et les stratégies d'atténuation, activités qui seront mises en place dans les pays en développement. Ces activités devraient être financées via divers flux financiers publics et privés, avec pour but de mobiliser 100 milliards de dollars par an, en commençant en 2020.

La partie contraignante du traité de Paris sur le climat devrait notamment énoncer ceci :

"Toutes les Parties sont tenues, dans toutes leurs actions ayant trait au climat, de respecter, protéger, promouvoir et remplir les droits de l'homme pour tous, y compris les droits des peuples indigènes ; garantir l'égalité des genres et une participation effective et équitable des femmes, garantir l'équité entre générations ; garantir une transition juste pour la population active qui crée un travail décent et des emplois de qualité ; garantir la sécurité alimentaire et garantir l'intégrité et la résilience des écosystèmes naturels."

Carbon Market Watch fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que le Traité de Paris garantisse la protection des droits de l'homme dans toutes les actions ayant trait au climat !

Les Parties de la CCNUCC ont insisté, et cela figure dans l'accord de Cancun de 2010, sur l'importance du respect des droits de l'homme dans toutes les actions liées au climat, en soulignant que « les Parties devraient pleinement respecter les droits de l'homme dans toutes les mesures ayant trait aux changements climatiques.»

Robust human rights language is needed in the Paris treaty that would guarantee the effective integration of human rights in all climate related actions.

L'accord de Paris se construira-t-il sur la dynamique des ODD?



Par Urška Trunk,
chercheuse à Carbon
Market Watch

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le nouvel agenda mondial du développement durable illustre le besoin de s'attaquer simultanément au développement durable et aux changements climatiques via des efforts coordonnés. Il incombera aux Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de maintenir l'élan menant à un accord sur le climat orienté vers un développement durable adapté aux changements climatiques.

En septembre 2015, à New-York, tous les membres des Nations Unies se sont engagés à prendre de nouvelles mesures pour le Développement durable - l'Agenda 2030 - incluant des Objectifs universels de Développement Durable (ODD) visant à lutter contre la pauvreté et à répondre aux besoins de développement et de protection de l'environnement. Ces objectifs s'appliquent à la fois aux pays industrialisés et aux pays en développement pour la période qui s'étend de 2016 à 2030.

Les ODD visent un développement durable plus efficace

Pour la première fois, les ODD fournissent un Agenda qui promeut un développement compatible avec les changements climatiques et qui crée une explication et une compréhension commune des changements climatiques et du développement en les représentant comme étant intrinsèquement interconnectés.

Un certain nombre de projets d'atténuation des changements climatiques découlant des mécanismes de la CCNUCC ont manqué d'apporter des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux où ils importent pourtant le plus - sur le terrain ! Cela est particulièrement déroutant pour des projets issus du Mécanisme de Développement Propre (MDP), ou ceux réduisant les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+), ou encore des projets issus des Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA). En effet, tous ces projets ont pour objectif de mettre en œuvre un modèle de développement durable.

S'ils étaient mis en place, les ODD aideraient à éviter tout nouveau projet de la CCNUCC entraînant des impacts négatifs, puisqu'ils fournissent un coup de pouce décisif vers un développement durable plus efficace que les Parties de la CCNUCC ne peuvent simplement pas ignorer lors de la négociation de l'Accord de Paris.

Ce que l'Accord de Paris doit reconnaître

Pour s'assurer que le message des ODD soit bien pris en compte, l'Accord de Paris doit reconnaître la complémentarité d'une action sur les changements climatiques avec l'Agenda 2030. Tout est lié : terres, eau, sécurité énergétique, protection environnementale et bien-être de la société humaine. Les Parties vont avoir besoin de joindre le geste à la parole et de mettre en place les engagements qu'ils ont pris à New York. Seulement un accord ambitieux qui reconnaît à quel point les changements climatiques et le développement durable sont liés pourrait mettre le monde sur les rails d'un développement durable associé à de faibles émissions de CO2.

De plus, il sera crucial que les Parties intègrent les ODD dans le planning et la mise en place par leurs pays de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. Fait préoccupant, une récente analyse de recherches montre que les engagements actuels de réduction faits par les pays via des Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) ne permettront pas d'atteindre la cible des 2°C. Cela signifie que renforcer les actions au niveau national sera essentiel pour atteindre les objectifs dont le monde a besoin !



S'ils étaient mis en place, les ODD aideraient à éviter tout nouveau projet de la CCNUCC entraînant des impacts négatifs, puisqu'ils fournissent un coup de pouce décisif vers un développement durable plus efficace que les Parties de la CCNUCC ne peuvent simplement pas ignorer lors de la négociation de l'Accord de Paris.

Le secrétariat de la CCNUCC exhorte le Comité exécutif du MDP de répondre aux impacts des projets MDP sur les droits de l'homme



Par Juliane Voigt, chercheuse à Carbon Market Watch



Suite à de nombreux incidents de violations des droits de l'homme lors de la mise en place de projets de compensation de carbone, le Secrétariat de la CCNUCC a présenté une note de synthèse qui préconise vivement au Comité exécutif du Mécanisme de Développement Propre (MDP) de se saisir de la problématique des violations des droits de l'homme causées par le MDP. Lors de sa dernière réunion en octobre, le Conseil exécutif est entré dans de vives discussions mais n'a pu aboutir à l'adoption des recommandations présentées, malgré l'urgence irrépressible exprimée par 98 organisations et individus dans une lettre ouverte envoyée avant la réunion.

Le MDP est un des mécanismes flexibles issus du Protocole de Kyoto conçu pour promouvoir le développement durable dans les pays en développement et permettre une réduction des émissions selon le meilleur rapport coût/efficacité. Après 10 ans de fonctionnement du MDP et la preuve que de nombreux projets ont eu des impacts sociaux et environnementaux négatifs, le Secrétariat de la CCNUCC a présenté des recommandations détaillées au Conseil exécutif du MDP afin d'améliorer le processus de consultation des parties prenantes et a fourni des options pour mettre enfin en œuvre l'Accord de Cancun de 2010 qui "souligne que les Parties devraient pleinement respecter les droits de l'homme dans toutes les mesures ayant trait aux changements climatiques"

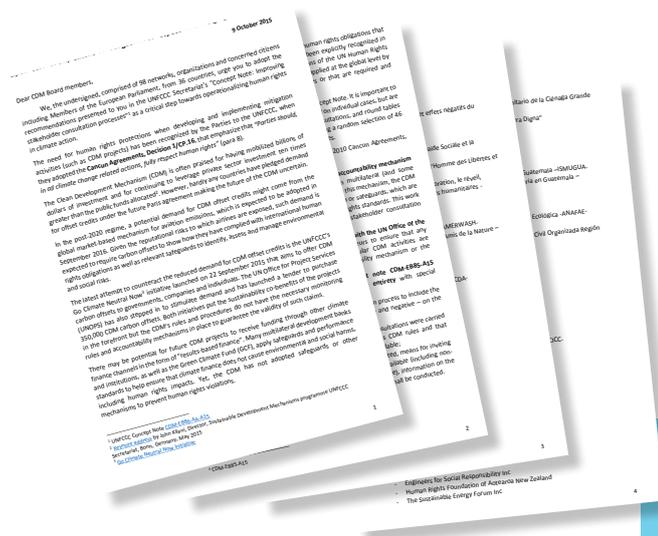
De sérieuses lacunes dans les règles actuelles du MDP

Les recommandations sont issues d'une note de synthèse rédigée sur base de l'analyse de la mise en pratique des règles du MDP dans 46 projets sélectionnés au hasard ainsi que de l'analyse de plus de 600 commentaires sur les projets reçus entre 2010 et 2015. Les principales conclusions de cette analyse mettent en évidence l'existence de sérieuses lacunes dans les règles actuelles du MDP, y compris le fait qu'il n'y ait pas de disposition prévue pour adresser des commentaires sur les problèmes concernant les droits de l'homme et les impacts négatifs sur l'environnement. La note de synthèse met aussi en avant le fait que le MDP est à la traîne par rapport aux garanties existantes et normes de performance largement appliquées par les banques multilatérales de développement et conclut que les impacts potentiels sur les coûts et la complexité de ces changements seraient peu importants.

Discussions animées au Conseil exécutif du MDP

Avant la réunion, 98 réseaux, organisations et citoyens inquiets, de nombreux membres actuels du réseau Carbon Market Watch, issus de 36 pays, ont envoyé une lettre ouverte exhortant les membres du Conseil exécutif à soutenir la proposition du Secrétariat de la CCNUCC.

Comme on pouvait s'y attendre, les discussions sur ce point de l'ordre du jour ont été très vives, les membres du Comité exécutif présentant différents points de vue. Plusieurs membres ont lourdement critiqué les recommandations du Secrétariat de la CCNUCC, arguant du fait que l'amélioration impliquerait uniquement des coûts plus élevés et une plus grande complexité du MDP. D'autres ont accueilli les changements comme essentiels pour améliorer l'image du MDP qui a souffert d'être associé à des projets liés à des violations aux droits de l'homme.



Avant la réunion, 98 réseaux, organisations et citoyens inquiets, de nombreux membres actuels du réseau Carbon Market Watch, issus de 36 pays, ont envoyé une lettre ouverte exhortant les membres du Conseil exécutif à soutenir la proposition du Secrétariat de la CCNUCC.

Le futur du MDP et le rôle d'un financement futur de la lutte contre les changements climatiques

Le MDP pourrait jouer un rôle crucial dans la mise en place des engagements post 2020 de l'accord de Paris, soit dans le commerce du carbone, soit comme un instrument pour un financement de la lutte contre les changements climatiques. Beaucoup de normes et de garanties sont de bonne qualité et déjà appliquées par des banques multilatérales de développement et institutions pour garantir qu'aucune incidence sociale, environnementale ou humaine ne soit causée par des projets financés. Jusqu'à présent, le MDP n'a pas le même niveau de garantie que d'autres instruments, ce qui risque de rendre ce mécanisme peu compétitif à l'avenir.

Le réexamen actuel des Modalités et Procédures offre une occasion de pallier aux faiblesses du MDP, de faire avancer des réformes plus que nécessaires et de permettre de mettre à profit un tel potentiel.

Le MDP pourrait seulement être adapté à l'avenir s'il avait à portée de main ce dont il a besoin pour continuer à jouer un rôle important ; cela demande clairement la mise en place, au niveau du MDP, d'un mécanisme de réclamations ainsi que la mise en œuvre de l'Accord de Cancun de 2010.

Membre sous les projecteurs: Paryavaran Mitra: Amis de l'Environnement



By Mahesh Pandya,
director, Paryavaran
Mitra



Le but de cette section est de mettre un membre du réseau sous les projecteurs de notre newsletter! Dans cette édition, Mahesh Pandya présente Paryavaran Mitra, une organisation indienne sans but lucratif qui lutte contre les problèmes environnementaux en utilisant la législation environnementale comme outil de défense des intérêts.

Vous aimeriez être le prochain « membre à la Une » ?
Contactez Pierre-Jean: pj.brasier@carbonmarketwatch.org.

Pourriez-vous présenter votre organisation et le travail que vous accomplissez ?

Paryavaran Mitra est basée à Ahmedabad, dans l'Etat de Gujarat en Inde. Elle est reconnue comme une organisation non-gouvernementale travaillant sur les questions socio-environnementales depuis 1997. Nous sommes particulièrement actifs dans le processus d'Etudes d'Impacts sur l'Environnement (EIE) : nous nous assurons que la consultation des parties prenantes (comme les Consultations publiques sur l'Environnement) dans l'Etat de Gujarat consiste bien en un canal transparent et démocratique permettant de faire entendre les plaintes de la population contre la pollution et les désastres industriels. Jusqu'à présent, nous avons étudié plus de 500 rapports EIE et avons par ailleurs envoyé nos remarques aux autorités compétentes pour une meilleure gestion de l'environnement.

Paryavaran Mitra travaille avec la population locale ainsi que des organisations afin de faire le lien entre la réalité locale et les développements nationaux et internationaux politiques à propos des questions de justice climatique. Nous encourageons la population locale à participer au processus de décision concernant



Formations pour les personnes travaillant dans des ONG sur le MDP

Notre but: cibler les injustices sociales, les violations des droits de l'homme et le déséquilibre écologie/environnement dans les projets/processus de développement et essayer de résoudre ces problèmes.

l'environnement, chaque fois que cela est possible.

Notre but: cibler les injustices sociales, les violations des droits de l'homme et le déséquilibre écologie/environnement dans les projets/processus de développement et essayer de résoudre ces problèmes.

Comment avez-vous entendu parler du réseau Carbon Market Watch et quelles sont vos attentes pour le futur, en ce qui concerne le réseau ?

Paryavaran Mitra a acquis une grande expérience dans l'examen minutieux des projets MDP et le développement de la législation environnementale dans le Gujarat. Depuis de nombreuses années, Paryavaran Mitra et Carbon Market Watch collaborent pour dénoncer les projets MDP problématiques et leurs implications pour les pauvres et les exclus dans cette région phare pour l'économie indienne.

Nous avons découvert le MDP en 2004-2005 lorsque nous travaillions sur le projet 0001 "pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'oxydation thermique du HFC23 » dans le Gujarat en Inde.

Le projet gagnait des crédits-carbone pour sa réduction des émissions mais avait des impacts très négatifs sur le terrain: des villageois se plaignaient d'eaux souillées dans leurs sources, de cultures endommagées à cause de gaz toxiques émis par l'unité, etc. Nous avons vérifié les dispositions principales des projets MDP et avons découvert qu'il n'y avait pas de contribution au développement durable via ce projet !

Depuis lors, nous avons commencé à suivre les projets MDP dans l'Etat de Gujarat et avons également cherché des avis de la population concernant la Consultation des Parties Prenantes locales pour les projets MDP. Nous avons d'ailleurs avons participé à quelques-unes d'entre elles dans l'Etat de Gujarat. Nous organisons aussi des formations/séminaires pour la population locale, les industries et tout autre public qui souhaite connaître les détails des projets CDM.

Comment avez-vous entendu parler du réseau Carbon Market Watch et quelles sont vos attentes pour le futur, en ce qui concerne le réseau ?

Paryavaran Mitra a une relation de très longue date avec Carbon Market Watch. Nous avons assisté à l'époque au premier workshop MDP Watch à Dehli, en Inde, en 2009, et nous sommes naturellement devenus membre quand le réseau a été créé.

Nous espérons que le réseau va étendre son association avec beaucoup d'autres organisations et les aidera à utiliser les mécanismes de justice disponibles au niveau international leur permettant de faire entendre les inquiétudes locales liées aux projets/développements du marché du carbone.



Rencontre organisée par l'état du Gujarat sur le MDP



Atelier à destination la société civile



Rencontre publique avant une consultation publique

Fonds vert pour le climat en Zambie – principaux résultats



Niranjali Amerasinghe, Associée, Sustainable Finance Center, World Resources Institute
L'auteure s'exprime uniquement à titre personnel.

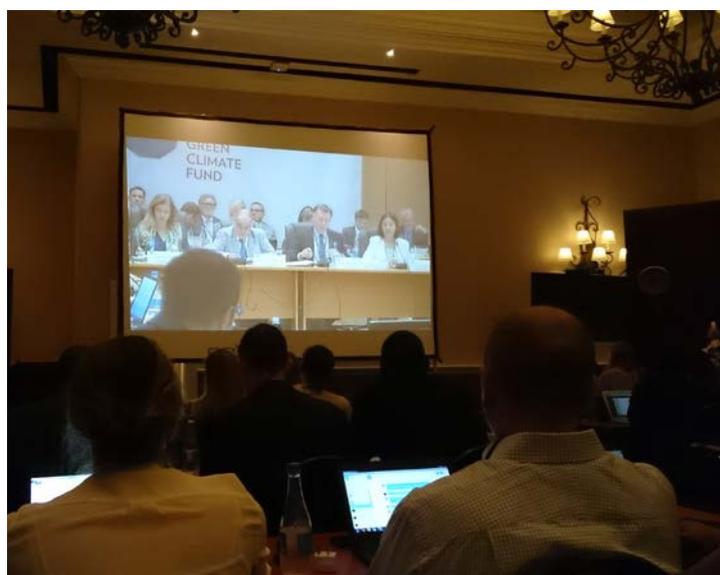


FONDS VERT POUR LE CLIMAT

La semaine dernière, le Comité exécutif du Fonds vert pour le climat (FVC) a tenu sa dernière réunion avant les prochaines discussions sur le climat à Paris. Le Comité a approuvé ses huit premiers projets de soutien aux activités de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement, marquant ainsi une étape importante dans l'évolution du FVC.

Les projets ont été approuvés après de nombreuses heures de discussion au sein du Comité. Plusieurs membres du Comité ont soulevé des questions cruciales quant à la procédure d'élaboration des propositions et la façon dont le Comité devrait établir des priorités sur les activités à des fins de financement. D'autres ont fait remarquer qu'il était important d'avoir un financement pour les premiers projets et d'aborder certaines difficultés (comme les critères de priorité et les améliorations à la procédure de révision) d'ici la prochaine réunion. Le Comité s'est finalement accordé sur le fait que la première série de projets était globalement prometteuse ; néanmoins, le Comité a approuvé la plupart d'entre eux sous conditions, tel que la clarification de la procédure de consultation, la finalisation des normes et garanties appropriées, et la mise à disposition d'informations complémentaires sur les business plans et autres conditions matérielles.

Le Comité a approuvé ses huit premiers projets.



Pièce pour les observateurs durant la réunion du Comité en Zam

Sur le plan du processus, le Comité s'est accordé sur le fait que les procédures de révision et d'approbation des projets devaient être plus transparentes et rationalisées. La publication de concepts et de propositions à un stade précoce, en laissant des périodes ouvertes aux commentaires publics, crée plus d'opportunités d'amélioration des projets et atténue les préoccupations naissantes afin que ces dernières puissent être traitées avant que la proposition n'atteigne le Comité. La société civile a par exemple soulevé de nombreuses préoccupations concernant le projet au Pérou quant à la consultation et au consentement des peuples autochtones concernés. C'est le genre de problème qui devrait idéalement être soulevé en amont de la conception du projet; le FVC devrait réviser ses procédures actuelles pour faciliter un engagement des parties prenantes à un stade antérieur.

Le Comité a aussi pris des décisions sur d'autres problématiques importantes, y compris le plan stratégique pour le FVC, un soutien à la «préparation» ('readiness') des pays en développement, et le suivi. Quant à la programmation stratégique, le Comité s'est engagé à adopter un plan d'ici la prochaine réunion en 2016 - la procédure organisée pour ce faire comportera des possibilités pour la société civile de donner son avis sur la meilleure façon de mener le travail du FVC dans les années à venir. Le Comité a augmenté son soutien aux activités de préparation dans les pays en développement, y compris via un projet de préparation des infrastructures, ce qui est essentiel pour renforcer les institutions nationales prévoyant de mener

Le Comité a aussi adopté un cadre pour la surveillance et la responsabilisation.

Quant à la programmation stratégique, le Comité s'est engagé à adopter un plan d'ici la prochaine réunion en 2016.

Le Comité a augmenté son soutien aux activités de préparation dans les pays en développement.

des actions de lutte contre les changements climatiques. A ce jour, le FVC a tardé à distribuer de l'argent pour la préparation et le Comité a demandé des améliorations sur ce point. La décision devrait mener à plus de soutien pour l'organisation des activités de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement (cela devrait inclure l'engagement de multiples parties prenantes) et pour les institutions nationales souhaitant travailler avec le FVC.

Le Comité a aussi adopté un cadre pour la surveillance et la responsabilisation, qui pose les exigences de base pour les organismes que le FVC va financer, des mesures correctives si ces organismes ne se conforment pas aux normes et des conditions pour le maintien du statut d'«accrédité FVC». C'est un bon premier pas mais des procédures plus détaillées seront nécessaires au cours de la prochaine année. Par exemple, le cadre comprend des processus participatifs de surveillance, mais les canaux spécifiques pour recevoir ces informations ne sont pas clairs. Le degré d'influence que les plaintes relevées via les mécanismes de réclamation pourraient avoir dans le système global de surveillance est également encore assez flou.

Tandis que le FVC a progressé à cette réunion et que le financement des projets constitue un jalon important pour le Fonds avant la COP de Paris, il y a encore beaucoup de travail avant d'atteindre le plein potentiel dans le soutien d'un développement faible en carbone, et résistant aux changements climatiques dans les pays en développement.

Tableau 1. Aperçu des projets approuvés lors de la 11ème réunion du Fonds vert pour le climat.

Nom du projet	Pays	Organisme accrédité	Atténuation/ Adaptation	Public/privé	Financement approuvé (dollars US)
Capacité d'adaptation des zones marécageuses dans la Province de Datem del Marañón	Pérou	PROFONANPE	Transversal	Public	6,2
Utilisation à plus grande échelle du système de partage d'informations sur le climat et de systèmes d'alerte	Malawi	PNUD	Adaptation	Public	12,3
Augmentation de la capacité d'adaptation des écosystèmes et des communautés via la réhabilitation des capacités productives de base des terres salines	Sénégal	Centre de Suivi Ecologique (CSE)	Adaptation	Public	7,6
Intégration d'infrastructures permettant de résister aux changements climatiques	Bangladesh	KfW	Adaptation	Public	40
Fonds d'investissement KawiSafi	Rwanda et Kenya	Acumen	Transversal	Privé	25
Obligations vertes en faveur de l'efficacité énergétique en Amérique latine et aux Caraïbes	Mexique, République dominicaine, Jamaïque et Colombie (initialement)	Banque interaméricaine de développement	Atténuation	Privé	22
Soutien aux communautés les plus vulnérables des Maldives pour gérer la pénurie d'eau causée par les changements climatiques	Maldives	PNUD	Adaptation	Public	23,6
Approvisionnement urbain en eau et projet de gestion de la pénurie d'eau	Fidji	Banque asiatique de développement	Adaptation (note: le document-résumé du Comité dit "transversal")	Public	31

Source: GCF/B.11/04, "Examen des propositions de financement," et Decision B.11/11



Introduction sur les NAMAs

Les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (NAMAs) sont conçues pour servir d'instrument d'atténuation pour que les pays en développement puissent participer aux efforts mondiaux visant à mettre en place une stratégie durable à long terme pour réduire les émissions.

Les NAMAs offrent un grand potentiel, car elles s'éloignent de la logique de compensation pour se concentrer sur la seule contribution des pays en voie de développement à l'atténuation au niveau mondial et au développement durable. Elles offrent l'opportunité de réduire les émissions en mettant en place des politiques dans les secteurs et sous-secteurs. Malgré leurs perspectives potentiellement intéressantes, seules quelques NAMAs sont actuellement en phase d'exécution.

Ceci est dû au manque de soutien financier, mais également au manque de connaissance des processus NAMA. Les informations publiques sur les NAMAs sont limitées, et il existe peu d'informations claires concernant la manière dont la société civile peut participer à la conception, à la mise en œuvre et à la supervision des processus NAMA, ainsi que sur la façon d'augmenter les impacts sur la durabilité et atténuer les impacts potentiellement dangereux.

Si des activités de renforcement des capacités des NAMAs à l'attention de nombreux acteurs sont organisées, les initiatives visant à accroître la transparence, la sensibilité et la compréhension de la société civile ont jusqu'à présent été négligées. Pourtant, la participation publique dans tous les processus NAMA est essentielle et représente de nombreux avantages : un engagement effectif des acteurs peut garantir le développement durable et l'identification des opportunités économiques invisibles. Une pleine participation peut aussi permettre d'éclairer les processus politiques aux niveaux national et international et renforcer les cadres de gouvernance, la confiance et l'approbation du public.

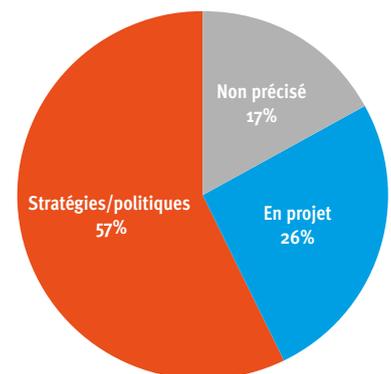
C'est pour cette raison que Carbon Market Watch a lancé en juin 2015 la plateforme NAMA, un programme de formation sur les NAMAs destiné à la société civile. Vous pouvez lire notre guide du débutant sur notre site web ou devenir membre de notre réseau pour être inscrit à la liste de discussion sur les NAMAs et recevoir des invitations pour des formations sur le sujet.

NAMA development has increased significantly in the past years, with 30% more NAMAs in development since December 2014. According to the NAMA Database by Ecofys,¹ which tracks NAMA development worldwide, up to October 2015 there were 162 NAMAs at different stages across 51 countries.

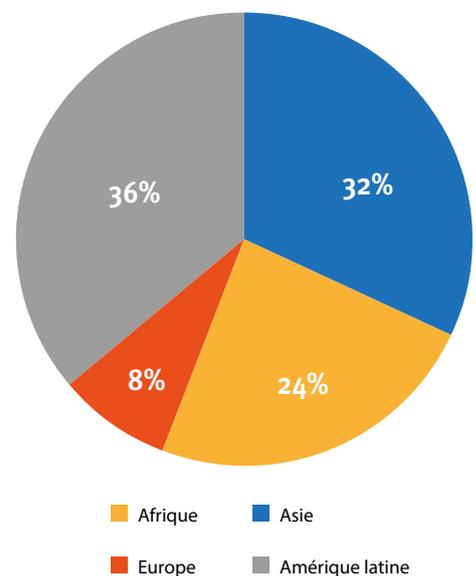
NAMA: état de la situation

Le développement des NAMA s'est significativement accéléré ces dernières années, avec une augmentation de 30% de NAMA en cours de développement depuis décem-

Types de NAMA



Répartition géographique des NAMA



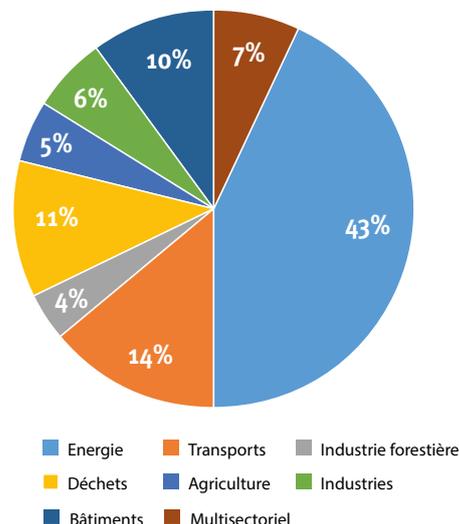
bre 2014. D'après la base de données Ecofys, qui répertorie le développement des NAMA dans le monde, en octobre 2015, il y avait 162 NAMA à différents stades d'avancement dans 51 pays.

Seulement 13 sur 162 NAMA sont actuellement en phase de mise en œuvre. Celles-ci sont situées en Amérique latine (6), en Asie (6) et en Afrique (1). Les NAMA restantes sont toujours en cours de développement. Cela est principalement dû à la lenteur des processus financiers, aux capacités limitées et aux technologies disponibles pour faire avancer les NAMA de la phase de développement à la phase de mise en œuvre.

Le secteur dominant des NAMA en cours de développement est l'énergie, qui totalise près de la moitié de toutes les NAMA en cours de développement (43%) et inclut une vaste palette de politiques et projets promouvant principalement les technologies en matière d'énergies renouvelables (par exemple l'éolien, le solaire, le thermique, la géothermie, l'hydraulique, la biomasse, le gaz naturel, etc.)

Suivent les secteurs des transports, des déchets et de la construction. Il y a plusieurs NAMA qui abordent plus d'un secteur à la fois, dans le même temps, comme l'agriculture et les déchets (par exemple la production de biomasse et la réduction des gaz à effet de serre via l'utilisation des déchets organiques au Pakistan).

NAMA par secteur



Base de données NAMA, <http://www.nama-database.org/>

Comment les NAMA peuvent apporter de l'eau au moulin des INDC

Le futur des Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA) après 2020 est toujours incertain. Cet article montre comment elles pourraient grandement contribuer à soutenir les objectifs d'atténuation et de développement des pays en développement, y compris en aidant à la conception et la mise en œuvre des Contributions Prévues Déterminées au niveau National (INDC).

A Paris, les Etats sont en pas se d'adopter un accord international sur le climat ambitieux, qui sera lancé en 2020 - du moins, c'est ce qui est espéré ! Pour préparer cela, ils ont présenté leurs engagements post-2020 pour le climat via les INDC. Dans les INDC, chaque Partie, individuellement, indique comment elle compte réduire ses émissions de gaz à effet de serre au-delà des efforts actuels. Carbon Market Watch espère que ces objectifs se mueront en engagements contraignants.

Le lien NAMA/CPDN

Beaucoup de liens peuvent être faits entre le concept de INDC et celui de NAMA. Les CPDN ont été conçues à la lumière des particularités nationales et des priorités de développement. Les engagements sont par conséquent variés, prenant la forme d'objectifs économiques globaux, d'objectifs en matière d'énergie, de politiques et de projets. De la même manière, les NAMA sont un mécanisme impulsé par les pays qui permet aux pays en développement d'entreprendre des actions d'atténuation dans le contexte de leurs priorités de développement et dans des formes diverses « adaptées au pays », c'est-à-dire des politiques et des projets.

Si les NAMA ont été formellement développées dans le cadre de l'ambition pré-2020, leur flexibilité et leur potentiel de contribution aux réductions des émissions et au développement durable ainsi que leur corrélation aux CPDN pose la question suivante : quel sera leur rôle après 2020 ?

Les NAMA, un outil utile pour les CPDN ?

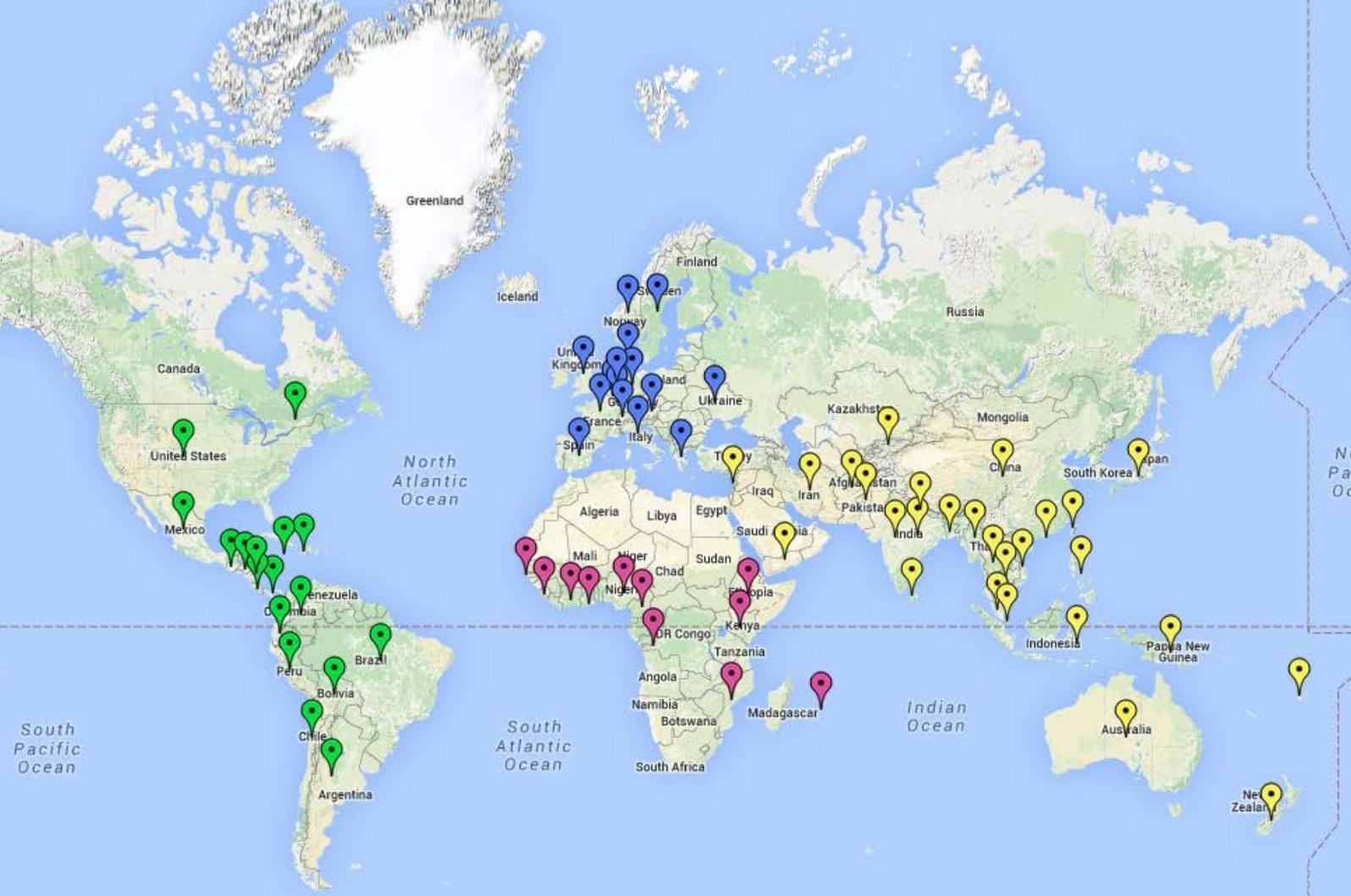
Au-delà de leur similarité, les NAMA peuvent grandement éclairer la mise en place des INDC. Premièrement, dans la perspective de la Conférence de Paris, nous avons vu que les NAMA fournissaient des enseignements pour construire les INDC. Les capacités et les institutions qui ont été renforcées dans les pays pour développer les NAMA ont été utilisées par certains pays ; elles incluent un système de suivi, notification et vérification des activités (MRV), des circuits financiers, une identification de bases de référence et d'obstacles. Par exemple, les INDC de la Thaïlande ont été préparées sur base des principaux enseignements tirés des NAMA thaïlandaises. Les INDC de la République dominicaine comprennent des mesures spécifiques aux secteurs, qui seront mises en place grâce à la capacité et l'expertise des institutions du pays développées via les NAMA.

Deuxièmement, les NAMA peuvent être utilisées comme un outil pour la mise en place des INDC. Les NAMA comprennent des actions concrètes d'atténuation et peuvent servir d'outil principal pour atteindre les réductions d'émissions promises via les INDC. En fait, beaucoup de pays ont intégré les NAMA dans leurs INDC. Par exemple, une partie des plans d'atténuation INDC de la Tunisie incluent l'utilisation des NAMA pour le secteur du ciment.

Par conséquent, les NAMA seront probablement conservées après 2020 comme un mécanisme avec un grand potentiel d'aide à l'atteinte des objectifs d'atténuation et de développement des pays en développement. Toutefois, on ne sait si les NAMA vont conserver la même étiquette ou si leur interconnexion aux engagements des pays via les INDC pourrait transformer leur caractère volontaire. La pratique montre que la mise en place des NAMA dans leur contexte actuel est lente. Leur flexibilité devrait donc les aider à s'adapter à leurs nouveaux rôles dans le régime climatique post-2020.

Beaucoup de liens peuvent être faits entre le concept de INDC et celui de NAMA.

les NAMA seront probablement conservées après 2020 comme un mécanisme avec un grand potentiel d'aide à l'atteinte des objectifs d'atténuation et de développement des pays en développement.



Rejoignez le réseau!

Intéressés de rejoindre un effort collectif mondial pour rendre le financement de la lutte contre les changements climatiques plus responsable et pour examiner attentivement les marchés du carbone ?

Voulez-vous renforcer vos capacités sur les politiques climatiques européennes et contribuer à les préparer à la transition vers une économie bas-carbone ?

Voulez-vous recevoir des mises à jour régulières sur ces sujets et partager vos activités avec des ONG européennes et dans le monde ?

Rejoignez le réseau Carbon Market Watch, rassemblant plus de 800 ONG, issues de 70 pays, dans 3 langues de travail (anglais, français et espagnol) !

Nos activités comprennent : la responsabilité dans le financement de la lutte contre les changements climatiques, l'analyse des marchés du carbone, les politiques climatiques européennes, les droits de l'homme et l'atténuation des changements climatiques, et l'expérience de projets et programmes spécifiques visant à lutter contre les changements climatiques.

Rejoignez-nous maintenant en vous enregistrant sur carbonmarketwatch.org/carbon-market-watch-network et recevez votre pack d'adhésion.

Nous fournissons :

- Un accès à l'information sur la responsabilité du financement de la lutte contre les changements climatiques, les marchés du carbone et les politiques européennes via des campagnes d'information, des mises à jour sur les politiques ainsi qu'une veille médiatique sur des sujets pertinents
- Une plate-forme de soutien par les pairs et un partage d'informations concernant les campagnes de projets et les efforts communs de sensibilisation
- Des activités de renforcement des capacités sur les principales politiques climatiques via des workshops et des séminaires en ligne
- Une visibilité via notre site et nos newsletters et un accès à un large éventail d'organisations de la société civile
- Des occasions de participer à notre travail de mobilisation, nos campagnes et propositions de politiques.





This project action has received funding from the European Commission through a LIFE grant. The content of this section reflects only the author's view. The Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

About Carbon Market Watch



**Carbon
Market
Watch**

Carbon Market Watch, examine attentivement les marchés du carbone et milite pour une protection du climat efficace et juste. Cette initiative de surveillance est active à un niveau international, européen et local, pour défendre une plus grande intégrité environnementale et sociale du financement de la lutte contre les changements climatiques.



Le réseau de **Carbon Market Watch** réunit des ONGs et des universitaires du Nord et du Sud dans trois langues de travail: français, anglais, espagnol. Son objectif est de renforcer la voix de la société civile pour promouvoir une plus grande responsabilité des dispositifs finançant la lutte contre le changement climatique.

Join the Network

**Abonnez vous à
Watch This!**

Suivez nous sur



twitter@Carbonmrktwatch
and facebook.

Carbon Market Watch
Rue d'Albanie 117
1060 Brussels, Belgium

info@carbonmarketwatch.org
www.carbonmarketwatch.org

Les opinions exprimées dans cette lettre d'information n'engagent que leur auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du réseau de Carbon Market Watch.

CARBON MARKET WATCH

APERÇU DES ÉVÉNEMENTS



2 Décembre 2015 **18.15 - 19.00**

Lieu officiel de la COP, Pavillon de l'UE,
Salle Luxembourg

Le rôle de « l'air chaud » (hot air) dans le traité de Paris and les impacts sur les politiques climatiques de l'UE

Un élément déterminant pour le traité de Paris sera de parvenir à une véritable action climatique tout en évitant l'accumulation de crédits issus d'air chaud. Comment éviter les problèmes du passé et tenir l'air chaud hors du traité de Paris et du système d'échange de quotas d'émission européen ?

4 Décembre 2015 **16.15-18.45**

Lieu Officiel de la COP, salle pour les
Observateurs 1

Responsabilité d'un financement axé sur les résultats - construire en partant du meilleur et apprendre du pire

Cet événement reviendra sur les enseignements tirés des instruments de finance climatique existants et abordera la conception de mécanisme de réparation efficace pour la grande variété d'instruments de finance climatique attendus après 2020.

5 Décembre 2015 **17.00 - 18.30**

Espaces Générations climat, Salle 1

Participation locale & autonomisation pour une justice climatique globale

La participation pleine et active de nombreux et divers acteurs issus de la société civile est fondamentale pour l'obtention de politiques climatiques efficaces et nécessaires pour une transition équitable. Cet événement se concentrera sur les opportunités et les défis pour soutenir et améliorer la contribution des communautés locales pour une justice climatique globale.

6 Décembre 2015 **A confirmer**

Sommet citoyen pour le climat,
Mairie de Montreuil

Confrontation avec la réalité : le changement climatique et ses impacts sur le terrain

Cet événement présentera les impacts du changement climatique au niveau local, pour les communautés les plus marginalisées. Il reviendra sur plusieurs études de cas de projets d'atténuation tel que le Mécanisme de Développement Propre (MDP). Les intervenants souligneront aussi quels enseignements peuvent améliorer la conception de futurs projets and insisteront sur la nécessité d'un dispositif de protection des droits de l'homme dans le traité de Paris.

9 Décembre 2015 **11.15 - 12.45**

Espaces Générations climat, Salle 8

Que sont les NAMA et en quoi l'engagement de la société civile est important pour leur succès.

Les NAMAs sont censés être un outil pour aider les pays en développement à accomplir leurs objectifs de développement et d'atténuation. Les orateurs fourniront une présentation exhaustive des NAMA et aborderont les opportunités et défis pour l'engagement de la société civile dans le processus des NAMA sur le terrain ainsi que les avantages concomitants pour les communautés locales.